

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 23 septembre 2025, s'est réuni le Mardi 30 septembre 2025 à 18h00, à la Résidence autonomie Les 4 Vallées à Albertville, sous la présidence de François GAUDIN, Vice-Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 17

Nombre d'administrateurs représentés : 4

Administrateurs présents :

Jean-Pierre	ANDRE
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Laurent	GRAZIANO
Patrick	LATOUR
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Patrick	POUPELLOZ
Elisabeth	REY
Claudine	RODRIGUES
André	THOUVENOT
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO
Eliette	VIARD GAUDIN

Administrateurs représentés :

Sabrina BARBERO	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Yves BRECHE	Ayant donné pouvoir à André THOUVENOT
Naïma KIROUANI	Ayant donné pouvoir à Eliette VIARD GAUDIN
Maguy RUFFIER	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Personnes âgées - Convention de partenariat avec le CHU de Toulouse – Programme ICOPE

Rapporteur : Philippe BRANCHE

La prévention de la dépendance des personnes âgées constitue un défi majeur pour notre société et une priorité pour l'ARS. Développé par l'OMS, le programme ICOPE a pour objectif de retarder la dépendance en repérant précocement les facteurs de fragilité chez les seniors.

ICOPE (*Integrated Care for Older People*, d'après *I cope* en anglais, "Je fais face") est un programme inédit de santé publique de soins intégrés qui permet d'expérimenter une nouvelle approche préventive des soins en ciblant les capacités fonctionnelles et se décline en 5 étapes dites Steps :

1. Repérage des fragilités
2. Évaluation approfondie
3. Plan de soin personnalisé
4. Fléchage du parcours de soins et suivi du plan d'intervention
5. Implication des collectivités et le soutien aux aidants

Le programme ICOPE et son outil numérique ICOPE MONITOR sont promus par le Gérotopôle de Toulouse, centre collaborateur de l'OMS.

ICOPE s'adresse aux personnes à partir de 60 ans, autonomes et vivant à domicile, en particulier les plus vulnérables d'entre eux. A partir de tests simples et ludiques une évaluation des six fonctions essentielles (*locomotion, état nutritionnel, santé mentale, cognition, audition et vision*) est réalisée en auto-évaluation ou par un professionnel (infirmier, kiné, travailleur social....) avec l'appui d'outils numériques. Si une fragilité est repérée, une évaluation approfondie est réalisée et un suivi personnalisé est mis en place. L'accompagnement proposé permet à la personne de s'impliquer activement dans le renforcement ou la préservation de ses capacités.

Ainsi, il est proposé d'établir une convention de partenariat avec le CHU de Toulouse afin que le CIAS Arlysère devienne « le référent » ICOPE sur le territoire. La convention, dont le projet est joint en annexe, prendra effet à compter de sa date de signature. Elle restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2026, à savoir la date de fin de l'Expérimentation nationale mise en œuvre dans le cadre du programme ICOPE.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer la convention de partenariat avec le CHU de Toulouse dans le cadre du programme ICOPE ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.**

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Pour le Président empêché
Le Vice-Président
François GAUDIN

